



INTENCIAL
PATRIMOINE

INTENCIAL LIBERALYS VIE
(ASSURANCE-VIE) - (01/2017)

INTENCIAL Liberalys Vie est un contrat individuel d'assurance sur la vie libellé en unités de compte et en euros

UN CONTRAT SOUPLE, AGILE ET DIGITALISÉ

GESTION LIBRE

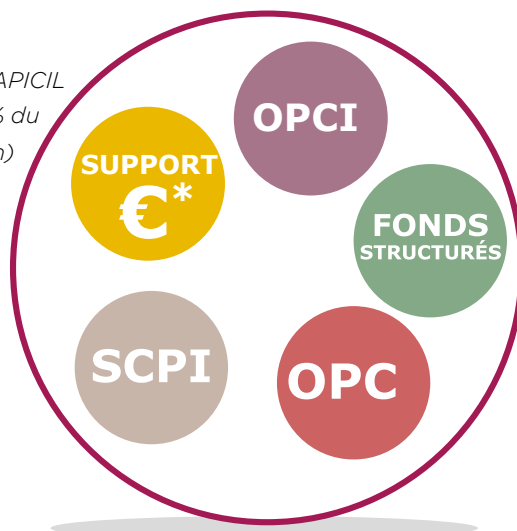


Accès à 2 options d'arbitrages automatiques

Le souscripteur effectue lui-même sa sélection de supports et ses arbitrages avec l'aide de son CGPI.

* Les investissements sur le support € APICIL Euro Garanti sont aujourd'hui limités à 70% du capital investi (taux susceptible d'évolution)

Le support APICIL Euroflex n'est soumis à aucune limite d'investissement.



GESTION DÉLÉGUÉE



Accès à 2 options d'arbitrages automatiques

Le souscripteur délègue à son CGPI les arbitrages entre les supports et la mise en place d'options d'arbitrages automatiques.

GESTION PILOTÉE



Le souscripteur sélectionne une orientation de gestion. **APICIL Assurances met en œuvre l'orientation de gestion** choisie grâce aux recommandations d'une société de gestion.

Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sont sujettes à des variations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier des fluctuations des marchés financiers.




GARANTIE COMPLÉMENTAIRE DÉCÈS

La garantie décès complémentaire « plancher » peut être souscrite dès lors que le souscripteur est âgé de plus de 18 ans et moins de 70 ans au moment de la souscription.



INTENCIAL
PATRIMOINE

INTENCIAL LIBERALYS VIE
(ASSURANCE-VIE) - (01/2017)

MODES DE GESTION	FRAIS DE GESTION	FRAIS D'ARBITRAGE	MONTANT MINIMUM DES VERSEMENTS	RACHATS PARTIELS PROGRAMMÉS MINIMUM
 GESTION LIBRE	Support euros APICIL euro Garanti : 1% par an Support euros APICIL Euroflex : 4% par an Supports UC : 1% max par an	- Arbitrage libre : 1 ^{er} arbitrage annuel gratuit puis 15 € + 0,80% max des sommes transférées - Arbitrage automatique : 0,20% par arbitrage	Initial : 1 000 € et 50 € par support ou 500 € si VLP dès la souscription Programmés : 100 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	300 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)
 GESTION DÉLÉGUÉE	Support euros APICIL euro Garanti : 1% par an Support euros APICIL Euroflex : 4% par an Supports UC : 1,90% max par an	- Arbitrage libre : gratuit - Arbitrage automatique : 0,20% par arbitrage	Initial : 30 000 € et 50 € par support Programmés : 100 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	300 € mensuels 300 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)
 GESTION PILOTÉE	Orientations proposées par la société de gestion choisie par le client Support euros APICIL euro Garanti : 1% par an Support euros APICIL Euroflex : 4% par an Supports UC : - APICIL Invest : 1,80% par an - DNCA : 2% par an - Financière de l'arc : 2% par an	Arbitrage réalisé au titre de la gestion Pilotée : gratuit	Initial : 5 000 € et 50 € par support Programmés : 500 € mensuels 500 € trimestriels 600 € semestriels 600 € annuels (et 50 € par support)	/

LES OPÉRATIONS DISPONIBLES EN LIGNE



Accès sous conditions : se rapprocher de votre interlocuteur INTENCIAL pour plus d'informations

CARACTÉRISTIQUES COMMUNES À L'ENSEMBLE DES MODES DE GESTION

DURÉE DU CONTRAT :
Déterminée (> à 8 ans) ou viagère

FRAIS SUR VERSEMENTS :
4,50 % maximum

VERSEMENTS LIBRES : 300 € minimum
et 50 € par support

RACHAT PARTIEL : 500 € minimum

MINIMUM RÉSIDUEL SUR LE CONTRAT :

1 000 €

AVANCE :

Possible à l'expiration du délai de renonciation et sous réserve d'acceptation par APICIL Assurances (incompatible avec les versements programmés et les rachats partiels programmés)